



2022 / 86

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE 22 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BON Françoise - BRUNIER Thierry - COLLIARD Dominique - COLLOMB Daniel - DUNAND François - GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GUILLARD Paul - JAY Hélène - KALIAKOURAS Evelyne - MARTINOT Gabriel - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - VORGER Jean-Michel

**POUVOIRS** : Mme BRUNOD Aurore à M. COLLIARD Dominique  
M. GSELL Bernard à Mme MORARD Ghislaine  
M. ROUX-MOLLARD Alain à Mme RICHIER Maryse

**Date de Convocation** :  
15 septembre 2022

**Nombre de conseillers** :  
En exercice : 24  
Présents : 21  
Votants : 24

*Madame Jacqueline ARNAULT est désignée Secrétaire de Séance.*

### **Objet** : Entretien du secteur thermal

Le Président rappelle à l'assemblée que la CCVA et les communes collaborent de longue date dans l'entretien d'un certain nombre de secteurs, dont notamment le parc thermal.

En effet, le secteur thermal est l'une des vitrines de notre territoire, et, à ce titre, il est indispensable que la qualité d'accueil touristique soit optimale. De fait, il apparaît évident que la fluidité de cette coopération repose d'une part, sur une répartition précise des responsabilités de chacun et d'autre part sur la formalisation de celles-ci.

Le Président propose la répartition telle que décrite en annexe.

**Vu** le plan annexé,  
**Vu** l'annexe relative à l'organisation de l'entretien du secteur thermal,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la répartition proposée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
24			

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,

André POINTET